

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 12/05/2025

Reçu en préfecture le 12/05/2025

Publié le 12/05/2025



Auteur = Mairie d'Artas ID : 038-213800154-20250425-D20250425_06-DE

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Contre : 0 Pour : 14 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

Délibération n° D 2025-04-25-06

Date de la séance : 25 avril 2025

Date de la convocation : 18/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Présents :

SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, LAMOURY Michelle, DURAND Grégory, CROUZET Rémi, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

Absents avec pouvoir :

GAUTIER Alexandra donne pouvoir à METRAL Evelyne
LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
GREA Pascale donne pouvoir à DURAND Grégory

Absents :

GALLIFET Bernard, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane, PIGNARD Laurence

**TARIF DE LOCATION D'UN LOCAL DE 28.24m² UTILE
EN VUE DE L'ETABLISSEMENT D'UN BAIL COMMERCIAL**

Vu la délibération n°D2024-12-11/01 fixant les tarifs communaux pour l'année 2025,

Considérant que des petits travaux de rafraîchissement sont en cours pour pouvoir accueillir une location professionnelle dans le local sis au « 80 route de Roche – 38440 ARTAS », surface utile de 28.24 m²,

Il convient de délibérer sur le tarif de cette location à compter du 1^{er} juin 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **FIXE** le montant du loyer mensuel 2025 du local « 80 route de Roche » d'une surface utile de 28.24 m², plus 2,35 m² de placard, soit un total de 30,59 m² à **305.90 € charges comprises**
- **FIXE** la caution à 1 mois de loyer
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son délégataire de procéder aux opérations nécessaires et signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT



La secrétaire de séance
M. LAMOURY